

Les dossiers



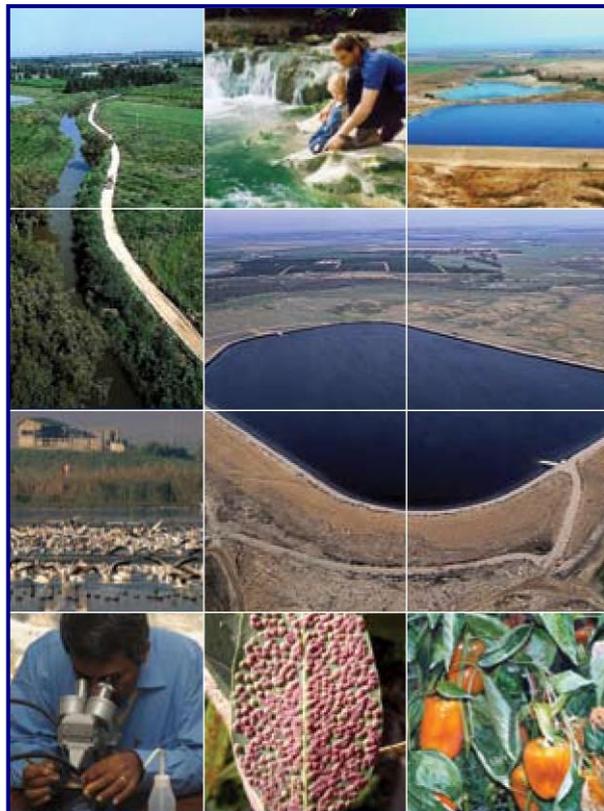
LA POLLUTION DES SOURCES D'EAU D'ISRAEL:

LA MENACE PALESTINIENNE

Par 'Haim Ouizemann

Dossier du Mois de Mars 2011

© 2011 www.aschkel.info



Un scandale écologique méconnu

Il est une menace ignorée du grand public israélien et de l'opinion mondiale: celle pourtant bien réelle provoquée ni plus ni moins par la spoliation, l'assèchement et la pollution systématique des sources d'eau potable d'Israël par l'Autorité palestinienne. Si la division de Jérusalem, les «frontières» de 1967 et l'idée d'un éventuel retour des réfugiés palestiniens font l'objet de pourparlers, les Accords d'Oslo (1993) (*1) ont pourtant bien posé les bases du respect mutuel de l'environnement et des eaux potables communes à Israël et à l'Autorité palestinienne.

La préservation et l'exploitation des ressources d'eaux nationales d'Israël, dans le contexte de la sécheresse sévissant dans la région, constituent donc un défi dont l'évidente dimension nationale ne doit en aucune manière échapper aux dirigeants politiques qui, portant la responsabilité des générations futures, se doivent de surmonter leur appartenance politique respective.

Accords d'Oslo: le concept d'une «paix bleue»

L'accord Gaza-Jéricho, signé au Caire le 4 mai 1994 (*2), stipule en son article 35 que les deux parties «agiront pour la protection de l'environnement et la prévention de dangers et de risques environnementaux». L'alinéa 3 précise clairement que «l'Autorité palestinienne prendra toutes les mesures qui conviennent afin d'éviter tout rejet non contrôlé d'égout et d'eaux usées dans la Bande de Gaza, la zone de Jéricho vers les sources d'eaux, à savoir les couches aquifères, les réservoirs d'eau douce supérieurs et les rivières et développera de manière appropriée le traitement des eaux d'égout».

Le 28 septembre 1995, lors des Accords d'Oslo II, Israël reconnaît à l'Autorité palestinienne (article 40) le plein droit sur les eaux de la Judée-Samarie, la région où se situe de fait le réservoir majeur d'Israël en ressources d'eaux souterraines potables (*3).

La revendication palestinienne sur l'aquifère de la montagne s'élève à 400 millions de mètres cube par an auxquels s'ajoutent 200 millions de m3 supplémentaires du bassin du Jourdain-Kinneret (Lac de Tibériade) et 100 millions de m3 de l'aquifère de la plaine côtière.

En d'autres termes, l'Autorité palestinienne revendique près de la moitié des réserves d'eau potable d'Israël s'élevant à 1350 millions de m³ par an. Historiquement, Israël, après la Guerre des Six Jours (1967) développe le forage de puits. Grâce à une technologie appropriée de pompage, elle réussit à augmenter de 50% la quantité d'eau nécessaire au développement des villages et villes arabes.

A titre de comparaison, sous l'Autorité jordanienne, les villages arabes palestiniens ne pouvaient compter que sur 41 millions de m³ d'eau exploitables dans le domaine de l'agriculture (*4). Le développement d'implantations juives (1970-1980) en Judée-Samarie va profiter aux villages arabes palestiniens qui, reliés au réseau national de distribution d'eau, jouissent, alors, d'une quantité d'eau significative: 120 millions de m³ au lieu de 65 millions de m³ (1967). En 2008, Israël fournit à l'Autorité palestinienne près de 200 millions de m³.

Selon les chiffres avancés par le Groupe Palestinien d'Hydrologie en 2004 (*5), 643 villages et villes sur 708 en Judée-Samarie ont été connectés au réseau israélien de distribution d'eau.

L'objectivité de ces données vient répondre aux invectives dénuées de tout fondement du côté palestinien. Fadia Daibes Murad, experte palestinienne et responsable du programme de Dan Church Aid au Proche-Orient (Jérusalem), falsifiant les faits énoncés plus haut, déclare publiquement au cinquième Forum mondial sur l'eau (Istanbul, Mars 2009): «Depuis l'occupation de 1967,

Israël a pris le contrôle du Jourdain et de la nappe phréatique, de sorte que les Palestiniens se sont retrouvés sur un territoire fragmenté sans accès libre à l'eau, avec des moyens très faibles» (*6).

Alors que les Palestiniens jouissent d'eau toute l'année, les capitales de la Jordanie (Amman) et de Syrie (Damas) n'ouvrent leur robinet qu'une ou deux fois par semaine (*7).

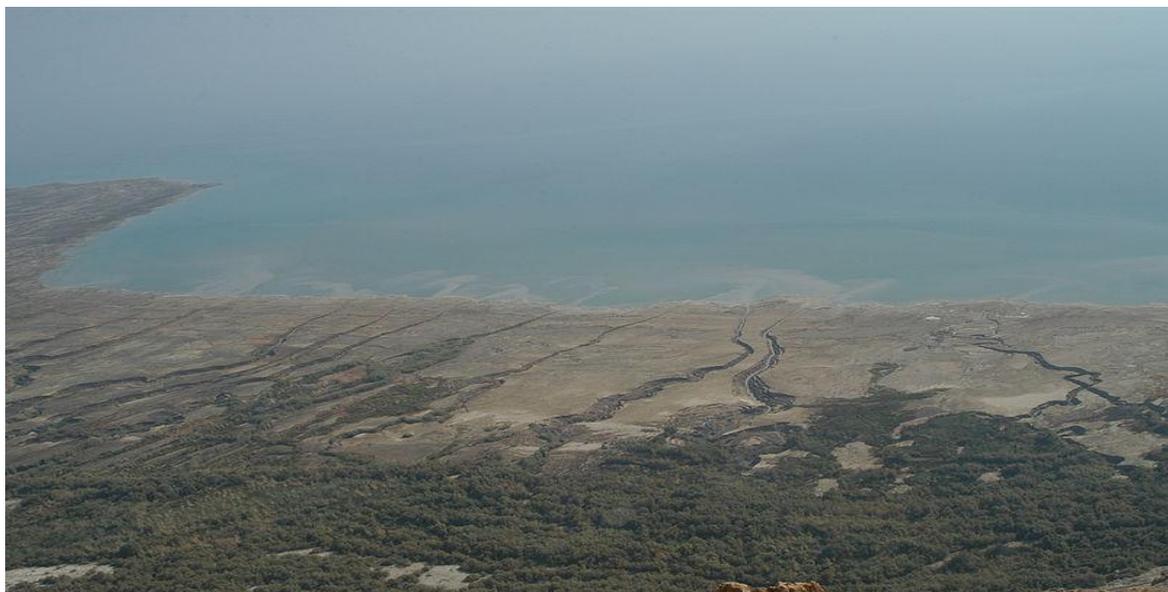
Une réalité écologique irréversible: l'échec des Accords d'Oslo

La «promesse» palestinienne d'un environnement durable, confrontée à la réalité hydrologique, atteste de la caducité de l'application de cet accord.

L'Autorité palestinienne, prétendant pourtant se fonder sur les Accords d'Oslo (1993-1994-1995), ne manque point de revendiquer ses droits à puiser et à capter les sources d'eau douce qui se concentrent dans la magnifique réserve naturelle de Eyn Fash'ha (Eynot Tzoukim), parmi les plus limpides et claires d'Israël.

Les Palestiniens se sont, en effet, adressés en 2010 à la Commission commune israélo-palestinienne (JWC Joint Water Committee) en charge du dossier de l'eau afin que ces eaux si précieuses pour Israël soient détournées au profit de Hébron et de Beit Le'hem (*8). Eyn Fash'ha constitue l'une des dernières réserves écologiques où cohabitent en symbiose une faune et une luxuriante flore qui, si les revendications palestiniennes devaient aboutir, disparaîtraient à jamais. Ses sources fournissent en moyenne annuelle près de 100 millions de mètres-cube d'eau sur les 400 millions qui se déversent dans la mer Morte. 20% des eaux de Eyn Fash'ha alimentent, donc, la Mer morte, ce qui, en cas de pompage forcé par les Palestiniens, accentuerait gravement le processus d'assèchement, déjà bien entamé depuis plusieurs décennies.

Les conséquences écologiques, touristiques et économiques ne tarderaient pas à se faire sentir en accentuant le phénomène de sécheresse dont la quasi-irréversibilité conduirait à une des plus grandes catastrophes écologiques de notre temps. (A peine 10% des eaux du Jourdain se déversent dans la mer morte dont le retrait est estimé à 1 mètre/an).



Sources d'Eynot Tzoukim (Wikipedia) menacées d'assèchement par l'Autorité palestinienne



Les Sources
d'Eynot
Tzoukim.
Photos: Haïm
Ouzemann.

**Poissons
menacés de
disparition
(Sources
d'Eynot
Tsoukim).**

L'Autorité palestinienne, confortée par sa requête d'«exploitation» des eaux d'Eyn Fash'ha, réitère l'idée pour les sources du Torrent Samar et de, surcroît, ne manque pas de réclamer le puisage des eaux de la rivière Qana dont les sources proviennent du mont Garizim en Samarie, proche de la cité de Sichem (Naplouse).

Affluent important du Yarkon, la rivière Qana a été détournée de son cours naturel, au grand dam des autorités officielles israéliennes et est aujourd'hui pratiquement asséchée.

L'autorité palestinienne, grâce à une canalisation de béton pirate et de pompes illégales, s'approprie le droit de détourner ses eaux afin d'irriguer ses champs, cultures et vergers, entraînant un grave déséquilibre écologique qui, vue l'ampleur des dégâts sur la biosphère locale, n'en rendra que plus difficile sa réhabilitation. En 2010, le Service de la protection des parcs naturels constate «un changement drastique dans le cours d'eau du torrent à la suite de la déviation des eaux vers un verger cultivé.

La réalisation de cette déviation a entraîné une grave atteinte au cours d'eau, s'accompagnant de l'extraction de galets et du déversement de béton tout le long du segment en question. Cette déviation a eu pour conséquence l'assèchement total de la rivière Qana, la disparition et la destruction de tous les organismes dépendant des eaux fluviales» (*9).

Le lit de la rivière de Beer Sheva n'échappe pas non plus à cette pollution. Les déchets industriels en provenance de la région de Hébron s'y écoulent librement, n'épargnant pas la rivière de Bassor (Néguev occidental) causant la recrudescence du moustique vecteur du virus du Nil occidental.



Culex quinquefasciatus: moustique vecteur du virus du Nil occidental (Source: Wikimedia Commons)

Pollution de la couche aquifère: une terreur écologique

Les conclusions du nouveau rapport du Ministère de l'Environnement israélien constituent un témoignage accablant supplémentaire à l'encontre de l'Autorité palestinienne. Celle-ci, faisant fi de ses obligations environnementales conformes aux Accords d'Oslo, contribue à la pollution de la nappe phréatique d'Israël: «Les fleuves de la Judée-Samarie servent de canalisation aux rejets d'égouts».

Cette situation réside d'une part dans le refus de l'Autorité palestinienne de collaborer avec Israël et d'autre part dans la cruelle absence de stations de traitement des eaux usées.

Face à une Autorité palestinienne violant ses obligations internationales en matière de retraitement d'eaux usées, Israël en constitue le fer de lance mondial. En effet, l'Etat hébreu réussit à recycler près de 82 % de ses eaux d'égouts, après traitement partiel dans des étangs d'oxydation et des réservoirs appropriés.

Ces eaux recyclées permettent d'irriguer 20 000 hectares de terres, et de subvenir ainsi à plus de 16 % de l'ensemble des besoins en eau d'Israël, situant Israël comme le pionnier mondial dans le domaine du recyclage d'eau (*10).

La conséquence directe et indirecte de ces eaux polluées réside dans la pollution du réservoir phréatique des eaux potables, menaçant gravement la santé publique.

Le rapport indique que 151 kilomètres de fleuves sont gravement pollués par les eaux d'égout n'épargnant ni la région de Judée-Samarie, les fleuves du Kishon, de Sicheim, Qana, Shilo (un des principaux affluents du Yarkon), Modi'im (Monts de Benjamin), Michmash (un des affluents de Na'hal Prat plus connu sous le nom de Wadi Quelt), Qidron et Hébron.

Quant au Goush Qatif, dans le cadre du désengagement unilatéral en 2005, l'Autorité palestinienne prend possession de l'ensemble du réseau hydrique comprenant entre autres 25 puits.

Depuis le rapport accablant de 2003 (*11), soit dix ans après la signature des Accords d'Oslo, les faits sur le terrain témoignent d'une aggravation telle que le ministre de l'Infrastructure nationale, Ouzi Landau, menace l'Autorité palestinienne de leur fermer l'arrivée d'eau (Avril 2010) (*12).

Guil'ad Arden, le ministre israélien en charge de l'environnement, dénonce l'hypocrisie et l'indifférence des leaders de l'Autorité palestinienne face à l'ampleur de la pollution palestinienne et du danger immédiat pour la santé et l'hygiène publiques et face aux propos tenus par Salam Fayyad, le Premier ministre du gouvernement palestinien interrogé par le Journal «The Christian Science Monitor» (22 nov. 2010):

«En Palestine, nous reconnaissons de plus en plus l'importance de l'intégration d'une politique écologique globale dans notre vision de construction d'un état viable et sûr.

Nous devons prendre en considération non seulement la sécurité humaine et économique mais aussi afin de les assurer, nous devons considérer également la sécurité environnementale.

Sans nous assurer de procéder à améliorer les effets du changement climatique, nous ne pouvons pas être assurés que nos efforts dans la construction de villes, de maisons – d'un État – ne seront pas minés» (*13). Guil'ad Arden rétorque: «Nos voisins palestiniens refusent de reconnaître que la lutte pour la protection de l'environnement et des sources d'eau représente l'intérêt commun dépassant les frontières (*14).

Ils ne sont pas disposés à collaborer sur le sujet de la pollution des fleuves». Le discours de S. Fayyad au Journal «The Christian Science Monitor» (22 nov. 2010): («Palestinians' other fight in the Middle East – for green development») confirme la grave accusation du ministre de l'Environnement, Guil'ad Arden: «Il existe plusieurs moyens pour réduire les effets du changement du climat: recyclage des eaux usées pour la production agricole; construire de telle sorte que l'on maximalise l'utilisation de la lumière naturelle; des technologies solaire, éolienne, technologies à faible consommation d'énergie; etc.

Ces techniques sont utilisées partout dans le monde, et nous recherchons les moyens d'utiliser les technologies les plus appropriées pour la Palestine et le Moyen-Orient. Comme nous cherchons à intégrer ces technologies et techniques dans la construction de l'état palestinien, nous pouvons, dès le début, améliorer notre sécurité environnementale pour l'avenir, et effectivement contribuer à une meilleure vision globale de la région» (*15).

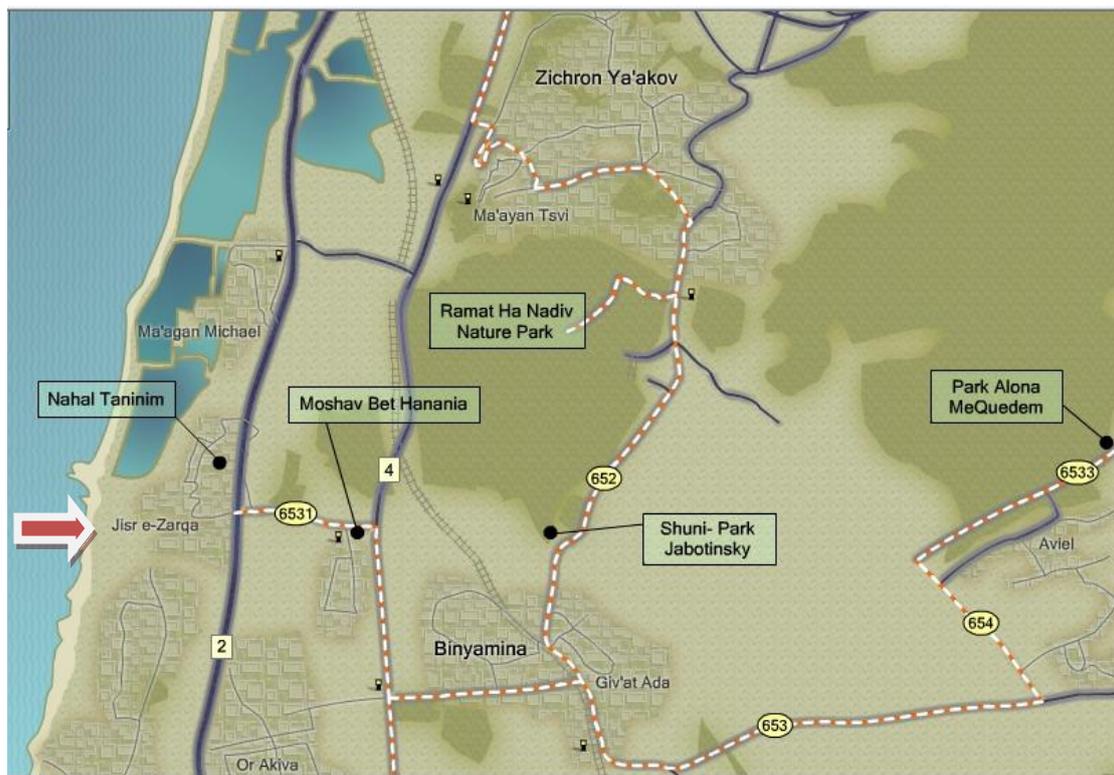
Le nom de l'Etat d'Israël comme possible partenaire n'est à aucun moment cité dans le discours de Salam Fayyad, chargé d'honorer les Accords d'Oslo.

De plus, malgré le rapport de Guil'ad Arden du 5 novembre 2010 recommandant à l'Autorité palestinienne de corriger les graves lacunes concernant l'environnement, la planification de la nouvelle ville de Rawabi fait fi de toutes les directives dans ce domaine et constitue un témoignage supplémentaire de la mauvaise intention de la partie palestinienne.

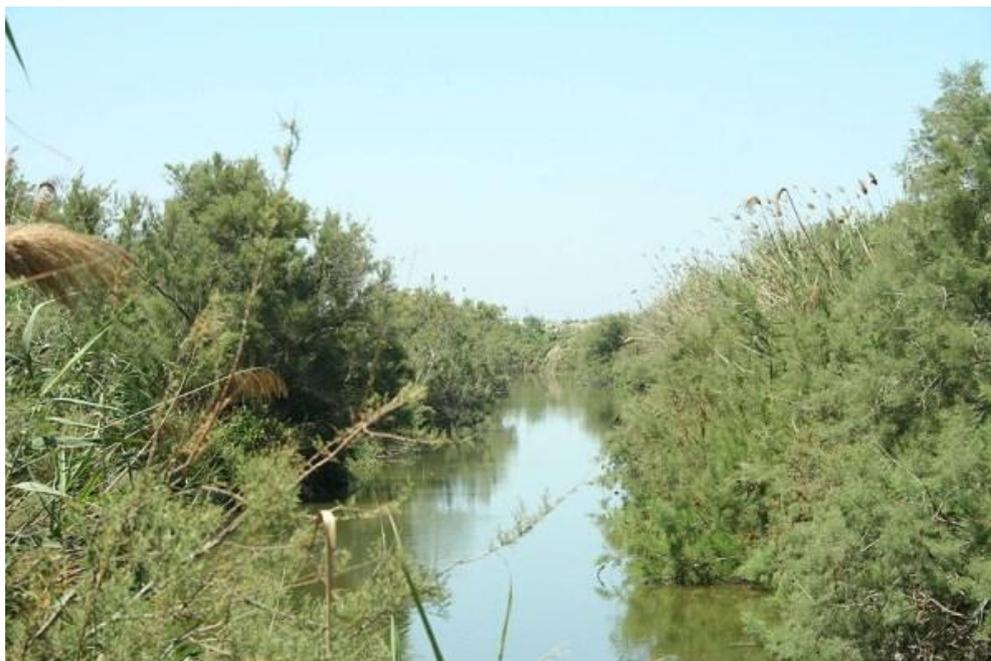
A la lueur des conclusions de ce rapport révélant entre autres l'absence de solutions durables dans les domaines du traitement des rejets pollués, des déchets, de l'approvisionnement d'eau, celui-ci s'adresse au ministre de la Défense Ehoud Barak lui enjoignant de geler la poursuite des travaux de construction de la ville palestinienne Rawabi prévue pour accueillir 40 000 habitants.

Le motif invoqué par Guil'ad Arden: «Ces erreurs dépassent les frontières. Le champ de leur impact ne se limite pas à la ville de Rawabi mais est susceptible d'atteindre d'autres vastes zones, aussi bien l'ensemble de Judée-Samarie que le reste de l'Etat d'Israël.

J'en veux pour exemple, la pollution de la couche aquifère Yarkon-Taninim qui approvisionne en eau potable les habitants du centre du pays» (*16).



Source: www.sightseeinginIsrael.com



Nahal Taninim

L'environnement et la gestion de l'eau devraient constituer, au-delà des controverses politiques, un point de conversion, de rencontre et de coopération pacifique entre les deux parties, faisant de ce conflit un exemple de réussite pour le reste des Nations.

Cependant l'Autorité palestinienne, en contrevenant délibérément aux principes fondamentaux des Accords d'Oslo, décide d'utiliser cyniquement la carte de la pollution comme d'un instrument de menace et de pression politique sur Israël, émettant l'espoir de récolter non seulement le soutien politique d'organismes apparentés à la gauche radicale israélienne mais encore de bénéficier de l'aide financière du monde occidental. Que fait donc une association non gouvernementale comme le WEDO (Water and Environmental Development Organization, créée en 1997) pour mettre un frein à ce scandale de pollution qui ne cesse de s'aggraver? Difficile de savoir (*17).

Israël, une vision nouvelle: pour une «diplomatie bleue»

Israël constitue aujourd'hui, sur le plan régional et mondial, le modèle incontesté par excellence dans le domaine non seulement du traitement des eaux usées, de la désalinisation des eaux de mer (la plus grande station du monde de désalinisation est située à Ashkelon-Sud d'Israël), mais aussi du domaine du retraitement des eaux polluées.

Ainsi, malgré les difficultés dues à la sécheresse et aux conditions désertiques, Israël n'a pas asséché ses espaces verts, pour une grande partie arrosés à partir d'eaux usées comme cela est déjà le cas dans le domaine de l'Agriculture.

Preuve supplémentaire de l'avancée israélienne dans le domaine d'épuration des eaux: le petit Etat hébreu pourtant si décrié par l'Autorité palestinienne aura, en association avec l'Allemagne, la charge de dépolluer les eaux du lac Victoria, grand lac d'eau douce d'Afrique équatoriale (*18).

Le vice-ministre des Affaires Étrangères Danny Ayalon explique: «Tiqoun Olam signifiant littéralement «réparer le monde» est une ancienne valeur juive visant à relever les déshérités et à éduquer socialement pour rendre meilleurs notre société et notre environnement.

Depuis sa réédification, il y a 63 ans, Israël a le devoir moral d'assister le monde en voie de développement. Ce projet constitue la volonté de l'Etat juif de tendre la main et de coopérer à travers le monde pour le bien de pays en développement. Cela envoie un message clair et moral pour tous les hommes du monde qu'Israël reste fidèle aussi bien à ses valeurs juives qu'universelles». (*19).

Les dirigeants israéliens feraient bien d'adopter l'initiative de la création d'un Conseil de Coopération politique de l'Eau au Moyen Orient sur le conseil du rapport Blue Peace: Rethinking Middle East Water (*20).

L'eau, contrairement aux ressources pétrolières, ne connaît pas d'alternative. Voici donc une occasion inespérée pour Israël, dans le contexte difficile des pourparlers, de devenir une source de bénédictions et le fer de lance d'une initiative originale dont le dessein est le bien-être de millions d'hommes et la stabilité régionale de pays frappés par la famine.

Il n'est pas impossible de croire que les prochains accords de paix ne se fonderont non plus uniquement sur le concept de partage des terres mais sur la gestion commune des eaux et leur sauvegarde en faveur des générations présentes mais surtout futures.

Israël, plus que tout autre Etat à travers le monde, en raison des conditions climatiques peu favorables et de sa situation internationale, se doit de devenir le leader incontesté et incontournable du concept de «diplomatie bleue».

Ce leadership international rendra à Israël une légitimité, déjà bien entamée. Alors, couronné d'une nouvelle aura, L'Etat hébreu gagnera le respect de nations qui lui étaient a priori hostiles.

Nombre de civilisations, pour ne pas avoir été sensibles aux questions environnementales, disparurent à tout jamais (*21). La question de l'eau reste et restera le défi d'Israël face à ses voisins.

Ainsi, en visite officielle en Espagne (février 2011), le Président de l'Etat d'Israël Shimon Peres annonce qu'Israël soutiendra, en collaboration avec l'Espagne, l'amélioration de la gestion en Jordanie. Ainsi plus que jamais, les nouveaux dirigeants des Nations arabes, après l'importante vague révolutionnaire populaire, sauront-ils, sur la question de l'eau, faire leur invitation d'Israël à l'instauration d'une ère de paix?

«Nous tendons la main de l'amitié, de la paix et du bon voisinage à tous les Etats qui nous entourent et à leurs peuples. Nous les invitons à coopérer avec la nation juive indépendante pour le bien commun de tous. L'Etat d'Israël est prêt à contribuer au progrès de l'ensemble du Moyen Orient».

(Déclaration d'Indépendance de l'Etat d'Israël).

Les jours le diront (*22).

Fin- .Haim OUIZEMANN –Dossier Mars 2011 - © 2011 www.aschkel.info

Notes:

(*1) Le «Protocole de coopération israélo-palestinienne lié aux programmes économiques et aux programmes de développement» (annexe 3.1 des Accords d'Oslo, 1993) précise: «La coopération dans le domaine de l'eau comprenant un programme de développement d'eau sera préparé par des spécialistes des deux parties qui en préciseront le mode de coopération dans la gestion des sources d'eau sur la Rive occidentale et la Bande de Gaza et inclura des propositions de recherche et de projets sur les droits en eau des deux parties, comme l'exploitation équitable des eaux communes...».

(*2) A sa suite, Israël et la Jordanie signent le 19 juillet 1994, un accord de coopération dans le domaine de l'environnement.

(*3) Israël connaît trois principaux types d'aquifère: 1- Aquifère de la plaine côtière avec propension à la salinisation des eaux naturelles; 2- Aquifère du Hermon (eaux communes à Israël et à la Syrie avec les sources des torrents du Dan, du Snir et du Baniyas dont les eaux se jettent dans le fleuve du Jourdain à partir du Lac de Tibériade; 3- Aquifère de la montagne s'étendant de Zikhron Yaakov-Afula au Nord jusqu'à Beer Sheva au Sud. Cette dernière réserve constitue la plus importante réserve d'eau potable d'Israël.

(*4) נציבות המים והמכון הגיאולוגי, 1968. משאבי המים ביהודה ובשומרון, דו"ח התקדמות, מפקדת אזור יהודה ושומרון, הממונה על המים, ירושלים

(*5) Palestinian hydrology group, for water and environmental resources development. www.phg.org Viewed - Jan 2010

(*6) http://www.swissinfo.ch/fre/societe/Leau_sera_la_premiere_cause_des_querres_du_21e_siecle.html?cid=226836

<http://washnames.wordpress.com/2009/03/26/dr-fadia-daibes-murad-palestinian-water-law-and-policy-expert-dies-in-car-crash/>

(*7) «L'eau en Jordanie»: Interview de Jean-Marc Hoffman, Responsable de la mission eau/agriculture au Proche-Orient.

<http://mediterraneen.crdp-aix-marseille.fr/mediter1/amman.htm>

Gestion de la rareté: le service d'eau potable d'Amman. Khadija Darmame

[http://www.iwmi.cgiar.org/Assessment/files/word/ProjectDocuments/Jordan/RapportDarmame\(1\).pdf](http://www.iwmi.cgiar.org/Assessment/files/word/ProjectDocuments/Jordan/RapportDarmame(1).pdf)

(*8) Dans un document de la Chambre de Commerce et de l'Industrie israélo-palestinienne (The Israeli-Palestinian Chamber of Commerce and Industry (IPCCI) daté d'octobre 2008, intitulé «Les derniers développements de l'Economie palestinienne», il y est rapporté l'intention de Salam Fayyad d'exploiter les eaux de Eyn Fash'ha pour un montant de 300 millions de dollars afin de distribuer à la population palestinienne entre 100 et 120 millions de cubes d'eau. Si certes l'Autorité palestinienne ne manque pas de préciser que la zone où se situe Eyn Fash'ha constitue toujours partie intégrante d'Israël, les accords définitifs, selon le document, prévoient d'inclure la Vallée du Jourdain dans le futur état palestinien qui engloberait, par voie de conséquence, la réserve immaculée de Eyn Fash'ha. <http://ipcc.org.il/Newsletter/update2.pdf>

(*9) <http://www.ynet.co.il/articles/0,7340,L-3927838,00.html>

(*10) http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/doseau/decouv/preservation/02_recycler.htm

Bilan de l'environnement en Israël (Rapport 2010):

<http://www.tashtiot.co.il/2010/10/24/%D7%94%D7%9E%D7%A9%D7%A8%D7%93-%D7%9C%D7%94%D7%92%D7%A0%D7%AA-%D7%94%D7%A1%D7%91%D7%99%D7%91%D7%94-2/>

La préservation de l'eau incite de jeunes cerveaux à trouver de nouvelles solutions, tels Gal Oren et Neryah Stroh, (19 ans), qui, en septembre 2010, sont lauréats du prestigieux «Prix Junior international de l'Eau de Stockholm» (The international Stockholm Junior Water Prize) en récompense de leur invention. <http://fr.ipost.com/servlet/Satellite?cid=1289993749963&pagename=JFrench%2FJPArticle%2FShowFull>

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:8JIFT3q8GX0J:www.israelvalley.com/news/2010/12/21/29594/israelvalley-genie-juif-kippa-sur-la-tete-gal-oren-et-nerya-stroh-sont-etudiants-au-centre-torah-et-sciences-de-jerusalem+gal+oren+neryah+stroh&cd=1&hl=iw&ct=clnk&gl=il&source=www.google.co.il>

http://www.mfa.gov.il/MFA/InnovativeIsrael/Young_minds_plug_leaky_problem-Feb_2011.htm

<http://www.siwi.org/about>

<http://www.siwi.org/stockholmjuniorwaterprize>

(*11) cf. le rapport 2003 rendu au Conseil national de l'environnement: «Pollution environnementale transfrontière et coopération transfrontière: Israël, pays arabes et l'Autorité palestinienne» (Professeur N. Kliaut – Département de Géographie- Université de Haïfa)

(*12) <http://www.adamteva.org.il/?CategoryID=158&ArticleID=1091>

<http://www.adamteva.org.il/Uploads/dbsAttachedFiles/uziuzi.pdf>

(*13) «The Christian Science Monitor»: «Palestinians' other fight in the Middle East – for green development» - «In Palestine, we are increasingly recognizing the importance of integrating green construction practices into our vision for building a viable, secure state. We must consider not only human and economic security, but in order to ensure these, we must also consider environmental security. Without ensuring that we proceed to ameliorate the effects of climate change, we cannot be assured that our efforts in construction of towns, homes – and a state – will not be undermined».

(*14) Les Accords d'Oslo prévoyant la division en zones n'a rendu que plus difficiles le contrôle des eaux (et plus généralement de l'environnement, à savoir la flore et la faune).

- La Zone A inclut les territoires sous contrôle civil et militaire de l'Autorité palestinienne;

- La Zone B inclut les territoires sous contrôle civil de l'Autorité palestinienne et contrôle militaire israélien;

- La Zone C inclut les territoires sous contrôle civil et militaire israélien.

A la veille des Accords de Wye Plantation, en 1998, Israël détient encore 73% de la Judée-Samarie (Zone C) contre 3% pour l'Autorité palestinienne (Zone A). 24% (Zone B) reste sous contrôle civil palestinien et contrôle militaire israélien. Les modalités de ces accords négociés et signés entre le Premier ministre Benyamin Netanyahou et Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne prévoient qu'Israël renonce à 13% de la Judée-Samarie. La finalisation de cette découpe, réalisée sous

le gouvernement du Premier ministre Ehoud Barak, rend quasiment impossible la gestion commune des ressources en eaux.

(*15) «The Christian Science Monitor». («Palestinians' other fight in the Middle East – for green development») «There are simple ways to reduce the effects of climate change: reusing gray water for agricultural production; building to maximize the use of natural sunlight; solar, wind, and low-energy consumption technologies; and many more. These practices are used around the world, and we are seeking to find ways to use the most appropriate technologies for Palestine and the Middle East. As we seek to integrate these technologies and practices into building the Palestinian state, we can, from inception, improve our environmental security for the future, and effectively contribute to a better outlook for the region as a whole».

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:VFNbsDWAw-LJ:www.csmonitor.com/Commentary/Opinion/2010/1122/Palestinians-other-fight-in-the-Middle-East-for-green-development+christian+science+monitor+salam+fayyad+environment&cd=1&hl=iw&ct=clnk&gl=il&source=www.google.co.il>

«In Palestine, we must address economic, social, and environmental conditions of both security and sustainability».

(*16) L'expression "Yarkon-Taninim" représente l'aquifère montagneux

L'association israélienne de protection de l'environnement «Adam Teva VaDin» révèle l'effondrement du réseau du pompage d'égout du village arabe Jisser-a-Zarqa (région de Haïfa) menaçant la santé publique et dénonce l'action pratiquement inexistante du Ministère de l'Environnement et la quasi-indifférence du Service des Eaux. Les eaux vives du fleuve Taninim («des Crocodiles») dénommé en arabe «le fleuve bleu», après l'instauration du programme d'épuration, en 2000, se jettent dans la mer méditerranée.

(*17) <http://www.peacengo.org/organization.asp?ID=485>

Liste des organisations écologiques palestiniennes:

<http://vispo.com/PRIME/palecoagra.htm#0>

(*18) http://www.notre-planete.info/actualites/actu_901_lac_Victoria_pollution_maladie_vie.php

A titre de comparaison: la superficie du lac Victoria est 2 fois et demi plus grande que celle d'Israël dont la superficie est de 28 000 km² (la superficie inclut le Plateau du Golan, la partie Est de Jérusalem et la Judée-Samarie).

(*19) Danny AYALON: «Tiqun Olam, literally meaning 'repairing the world' is an ancient Jewish value of reaching out to those in need and a social instruction to better our surroundings and society. Since its reestablishment 63 years ago, Israel has a moral commitment to assist the developing world. This project represents the Jewish State's willingness to extend a hand and cooperate around the world for the benefit of developing countries. This sends a clear and moral message to the people

of the world that Israel remains faithful to both its Jewish and universal value system».

http://www.mfa.gov.il/MFAHeb/Spokesman/2011/Signing_a_joint_declaration_Israel-Germany_310111.htm

<http://jssnews.com/2011/02/01/merkel-nouvelle-visite-amicale-en-israel/>

(*20) Rapport «The Blue Peace» (Rethinking Middle East Water) préparé, en 2010, par un groupe d'experts indépendants du «Strategic Foresight Group» (SFG).
<http://www.strategicforesight.com/Highlights%20The%20Blue%20Peace.pdf>

(*21) «Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie. How Societies Choose to Fail or Succeed» Jared Mason Diamond

(*22) Cette volonté de paix n'est point sans rappeler celle des patriarches Abraham et Isaac s'opposant à la politique suicidaire des Philistins qui iront jusqu'à obstruer les puits (Gen. 26, 18). L'eau constitue, au-delà du conflit politique, le lot commun de tous les peuples. La cité de Beer Sheva (le puits du Serment) sera fondée sur la base du pacte de l'eau conclu entre les deux parties.

Autres liens

Dossier – Idées reçues – L'eau dans les relations israélo-arabes

<http://www.aschkel.info/article-idees-re-ues-l-eau-dans-les-relations-israelo-arabes-3-3-dossier-primo-39577274.html>

<http://www.kkl.fr/userfiles/image/articles/israel-et-l-eau.pdf>

<http://www.mekorot.co.il/eng/Pages/default.aspx>

<http://www.bgu.ac.il/cwst/>

Liens gouvernementaux

<http://www.mni.gov.il/mni/he-il/Water/Desalination/>

<http://www.mni.gov.il/mni/he-il/Water/Waterauthority/>

<http://www.sviva.gov.il/bin/en.jsp?enPage=HomePage>

http://www.mfa.gov.il/MFAFR/MFAArchive/2000_2009/2000/10/Zoom+sur+Israel-+La+mise+en+valeur+de+ressources+e.htm
